

| Date de convocation | Nombre de membres au comité syndical | Nombre de membres en fonction au comité syndical | Présents | Dont suppléant(s) | Pouvoir(s) | Absent(s) excusé(s) | Absent(s) |
|----------------------|--------------------------------------|--|----------|-------------------|------------|---------------------|-----------|
| Jeudi 8 janvier 2026 | 16 titulaires 8 suppléants | 16 titulaires 8 suppléants | 12 | 0 | | 4 | |

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Séance du jeudi 15 janvier 2026,

Sous la présidence de Monsieur Bernard STAUDT, Président du comité syndical des Etangs de Saint-Rémy.

Point n° 4 : Débat d'orientation budgétaire - Année 2026
Rapporteur : Bernard STAUDT

Le Comité Syndical,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L. 2312-1,

CONSIDERANT que la tenue d'un débat d'orientation budgétaire est obligatoire, préalablement à l'adoption du budget,

PREND ACTE de la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire pour 2026.

Pour extrait conforme
Metz, le 27/01/2026

Le Président du Comité
syndical des Etangs de
Saint-Rémy,
Bernard STAUDT

